

Rapport public Parcoursup session 2024

ESPL - école supérieure des pays de la Loire - BTS - Services - Service et prestation des secteurs sanitaire et social - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

ESPL - école supérieure des pays de la Loire - BTS - Services - Service et prestation des secteurs sanitaire et social - en apprentissage (40008)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de contrats saisis
ESPL - école supérieure des pays de la Loire - BTS - Services - Service et prestation des secteurs sanitaire et social - en apprentissage (40008)	Jury par défaut	Tous les candidats	5	31	0

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Bulletins de notes	Bulletins scolaires	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Appréciation des professeurs Notes	Bulletins de notes et fiche avenir	Très important
Savoir-être	posture professionnelle	projet et posture au moment de l'entretien	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	motivation	échange au moment de l'entretien	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Parcours professionnel et personnel	CV	Très important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Non renseigné.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Analyse des notes

Assiduité

Appréciation des professeurs

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

- Être intéressé par la prise en charge administrative des usagers du secteur sanitaire et social
- Disposer de compétences scientifiques et techniques propres au secteur sanitaire et social ou au secteur de la gestion des ressources humaines
- Disposer de compétences relationnelles et d'argumentation au service de la relation à l'utilisateur, être capable d'adopter des comportements et des codes professionnels
- S'exprimer et communiquer correctement à l'écrit et à l'oral pour s'inscrire dans un travail en équipe, échanger avec les professionnels du secteur
- Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie

Signature :

Cecile DELRUE,

Chef d'établissement de l'établissement ESPL -
école supérieure des pays de la Loire